

Comité

LOUIS BRAILLE

Rassembler pour Servir

Maison Pour tous
249 rue Vendôme
69003 LYON
06 17 04 42 26

Mail : comitelouisbraille@gmail.com

Site internet : comitelouisbraille.com

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 4 MARS 2021

Procès-Verbal

Compte tenu du couvre-feu lié à la situation sanitaire, cette Assemblée Générale Ordinaire s'est tenue en visio-conférence. Elle a débuté à 17 heures.

En préambule, Lise WAGNER précise que pour couper les micros, ce qui est souhaitable, pour ceux qui suivent la réunion par téléphone, il faut taper « étoile 6 ».

1 – Appel des présents

Administrateurs présents ou représentés

- ADAS Maison des Molières : Malou LOISEL
- APRIDEV : Jean-Pierre GAYOT
- Association des Chien Guides du Centre-Est : Pierre-Marie MICHELI
- EPHAD Les Girondines (FRRA) : Christian CORDIER
- FIDEV : Christian CORDIER
- Grillons et Cigales : Yves ANDRÉOLETTI
- GTA Handic'Alpes : Jocelyne BRIGGS et Frédéric BOUISSET
- La Maison des Aveugles : Béatrice MERCIER, directrice
- Les Amis des Aveugles : Jacques CHARLIN
- Les PEP 69 : Marie-Claude ROUSTAND
- Ludiversité : Gladys VALATX
- Point de Vue sur la Ville : Lise WAGNER
- Voir Ensemble : Philippe DE MONTETY

Invités :

- Guilaine FAVRE : UNADEV
- Robert KUIESINE : UNADEV

excusés

- Association des Donneurs de voix : Jean-Claude HUBERT
- Auxiliaires des Aveugles : François YON
- Association Valentin Haüy : François VITAL-DURAN
- Cité Scolaire René Pelet : Christine TESTANIERE
- CRDV : Carole MALET
- IFMKDV : Nathalie RIVAUX
- Maison des Aveugles : André FLUCHAIRE

2 – Lecture du Procès-Verbal et des différents rapports

Le Procès-Verbal et les différents rapports ont été envoyés à l'avance et lus par tous les présentes. Ainsi, le Procès-Verbal et le rapport d'activités n'ayant reçu aucune Remarque, ils ont été votés et approuvés à l'unanimité des présents.

Le rapport financier a fait l'objet des questions suivantes :

- Yves ANDREOLETTI veut savoir si des subventions ont été perçues par le CLB cette année.
Frédéric lui répond que non car il n'en a pas fait la demande. Par contre, la mairie de Lyon s'est engagée oralement à aider le CLB pour subventionner la mise en place du site Internet.
- Robi demande si le remboursement de la subvention UNADEV a bien été effectuée, Frédéric lui répond que oui.

Le Président suggère au trésorier de relancer la société BOURDEAU et le crédit mutuel. Frédéric explique que la subvention nous était versée par cet organisme au titre des sensibilisations dans les écoles.

Après obtention des réponses, le rapport financier a été voté et approuvé à l'unanimité des présents.

3 – Questions diverses

Aucune question diverse n'ayant été soulevée, l'Assemblée Générale Ordinaire s'est terminée à 17 H 30.

Fait à Villeurbanne, le 8 mars 2021

Pour le Président
La Secrétaire Générale

Jacques CHARLIN
Malou LOISEL